



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris le 19 mai 2015

Nortia et CNP Assurances lancent le contrat d'assurance vie Canopia

Nortia, société de courtage en assurance vie et capitalisation, et CNP Assurances, premier assureur de personnes en France, viennent de lancer, le 13 mai dernier, Canopia, nouveau contrat d'assurance vie destiné à une clientèle patrimoniale.

Ce nouveau produit s'inscrit dans le cadre du partenariat conclu entre CNP Assurances et Nortia, en janvier 2015.

Conçu par CNP Assurances et commercialisé exclusivement par les conseillers en gestion de patrimoine indépendants agréés par Nortia, Canopia est un contrat d'assurance vie résolument haut de gamme (versement initial minimum de 250 000 €), proposant le fonds euros CNP Patrimoine euros et une large gamme de supports en unités de compte (OPC, SCPI, produits structurés ponctuels...). La gamme des fonds disponibles sera prochainement enrichie d'un fonds en euros actifs.

Canopia propose un large choix de modes de gestion, qui peuvent être associés au sein d'un seul et même contrat : gestion libre, gestion sous mandat personnalisé ou piloté.

Pour sécuriser la transmission de son capital à ses bénéficiaires, Canopia propose également quatre garanties plancher optionnelles : simple, indexée, cliquet ou majorée.

Canopia sera complété par une version capitalisation en juin prochain et accueillera, à partir de septembre 2015, un dispositif de signature électronique.

Le back-office est confié à QIS - Quality Insurance Services - plateforme innovante spécialisée dans la gestion des contrats haut de gamme et capitalisant sur 15 années d'expérience.

« Depuis 1994, Nortia conçoit et distribue des contrats d'assurance vie et de capitalisation haut de gamme et innovants. Ce nouveau partenariat avec CNP Assurances, n°1 de l'assurance de personnes en France, est pour nous l'occasion de poursuivre notre action et d'apporter une nouvelle offre à nos partenaires CGPI » commente Vincent Dubois, directeur général de Nortia.

« La stratégie de CNP Assurances repose notamment sur une politique de distribution sélective par l'intermédiaire de partenaires reconnus dont Nortia fait partie. Avec Canopia, la clientèle patrimoniale dispose d'un outil innovant pour préparer ses projets, que ce soit dans un objectif de retraite, de transmission d'un capital ou pour diversifier son épargne » déclare Laurent Jumelle, directeur épargne patrimoniale de CNP Assurances.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 080 millions d'euros en 2014. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 28 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 13 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

À propos de CNP Patrimoine

Créée en 2014, CNP Patrimoine est la structure de CNP Assurances dédiée à la clientèle patrimoniale.

En s'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire (responsables commerciaux, actuaires, juristes, concepteurs et experts produits, spécialistes financiers, ingénieurs patrimoniaux, back et middle office), CNP Patrimoine offre une prestation complète de services aux professionnels du conseil en gestion de patrimoine et à leurs clients.

De la conception de produits sur-mesure à la gestion des contrats en passant par l'accompagnement patrimonial assurances, CNP Patrimoine maîtrise toute la chaîne de valeur de l'épargne haut de gamme. CNP Patrimoine propose trois formes de pilotage du capital : gestion sous mandat, gestion libre conseillée, gestion libre.

À propos de Nortia

Concepteur de solutions financières depuis plus de 20 ans, Nortia distribue des contrats d'assurance vie et de capitalisation, haut de gamme et innovants, exclusivement via un réseau de Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants.

Nortia s'est imposée, dès sa création, comme une société novatrice et ne cesse, depuis, de faire évoluer sa gamme afin que ses partenaires CGPI bénéficient des dernières évolutions en termes de placements financiers.

Au-delà de l'innovation produit, nous pensons que l'innovation technologique doit servir de « facilitateur » dans la gestion quotidienne. Nortia a donc intégré la signature électronique afin de simplifier les démarches administratives de ses partenaires et de leurs clients épargnants. À ce titre, elle a reçu le prix de la société la plus innovante lors du palmarès 2015 de Gestion de Fortune, ainsi que l'Oscar 2015 de l'innovation.

Pour compléter son offre de services, Nortia met à disposition de ses CGPI partenaires, l'expertise de ses équipes : Juridique, Financière, Informatique, Commercial, Marketing & Communication.

Nortia est une société indépendante, riche d'une équipe de 60 collaborateurs et d'un portefeuille d'un montant global de 2,3 milliard € d'encours rattaché à 450 CGPI partenaires actifs.

À propos de QIS

QIS - Quality Insurance Services - est une plateforme innovante de gestion pour compte de tiers de contrats d'assurance vie (épargne et retraite). Cette société a été fondée en 2013 et repose sur 15 ans d'expérience. Le développement des activités de QIS s'inscrit clairement dans un contexte favorable à l'émergence de structure de gestion pour compte de tiers en assurance vie à l'instar de ce même mouvement désormais banalisé en assurance non vie.

Contacts presse

CNP Assurances :

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51
Tamara Bernard | 01 42 18 86 19
servicepresse@cnp.fr

Nortia :

Emmanuelle Parquet | 03 28 04 66 16
eparquet@nortia.fr